

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le **lundi 5 juin 2017** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Est absent :

Monsieur Jean Cormier, conseiller

**ADMINISTRATION**

**146-06-17**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire. Il est à noter que cet ordre du jour demeure ouvert à toutes autres modifications.

**ADOPTÉE**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**147-06-17**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2017-05-01**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance du 1er mai 2017.

**ADOPTÉE**

**148-06-17**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2017-05-08, 19 H**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017, 19 h;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017, 19 h.

**ADOPTÉE**

**149-06-17**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2017-05-08, 20 H**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017, 20 h;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017, 20 h.

**ADOPTÉE**

**150-06-17**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2017-05-15**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2017;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2017.

**ADOPTÉE**

**151-06-17**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2017-05-24**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2017;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2017.

**ADOPTÉE**

**152-06-17**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2017-05-29**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017;

**Considérant que** les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017.

**ADOPTÉE**

**SUIVI DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC) DE LA SÉANCE DU 2017-05-01 AINSI QUE DE LA SÉANCE DU 2017-05-08, 19 H**

Le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 1er mai 2017 ainsi que la séance du 8 mai 2017, 19 h.

**CORRESPONDANCE**

- De M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une correspondance informant la Ville que sa performance en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles et industrielles, commerciales et institutionnelles a valu en 2016, une subvention de 29 885,98 \$, et ce, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- De la MRC de Bonaventure, un chèque au montant de 16 632,19 \$ représentant la répartition de la compensation pour le recyclage 2015.
- De M. Robert Vézina, président de la Commission de toponymie du Québec, une correspondance ainsi que 3 guides concernant la toponymie et destinés aux municipalités : le Guide des termes génériques, le Guide toponymique municipal ainsi que le Guide de l'affichage odonymique.
- De M. Stéphane Dumaresq, conseiller communication et collectivité chez Hydro Québec, une correspondance concernant la planification 2017 d'entretien des emprises de lignes de transport, indiquant que des travaux de dégagement de la végétation auront lieu entre la mi-juin et la mi-septembre. Ainsi, selon les différentes sections d'emprises de lignes situées sur le territoire, le mode d'intervention de « Coupe mécanique sélective » sera appliqué.
- De M. Jean-François Bellemare, ing., directeur général à la direction générale des infrastructures, une correspondance indiquant que la troisième année de réalisation de travaux admissibles dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 est maintenant complétée et que pour bénéficier de la totalité de la contribution gouvernementale allouée, tous les travaux devront être approuvés et réalisés avant le 31 décembre 2018.
- De Mme Marie-Ève Muller du groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), un courriel accusant réception de la contribution de la Ville dans le dossier de l'adoption solidaire d'un béluga et la remerciant de contribuer à la recherche sur les bélugas et à leur conservation.
- De Mme Gabrielle Paquette, directrice à la direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère de la Culture et des Communications, une correspondance ainsi qu'un chèque au montant de 7 500 \$, représentant le premier versement prévu au volet « Crédits directs » de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville et le MCC pour l'année financière 2016-2017.
- De M. Claudel Pelletier, directeur régional à la direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, une correspondance concernant l'autorisation donnée par le ministre pour le remplacement d'un ponceau sur la route Ritchie, spécifiquement les travaux dans l'habitat du poisson.

- De M. Karim Senhaji, ingénieur à la direction des infrastructures Québec, une correspondance informant la Ville que la programmation de travaux révisée a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ainsi le Ministère pourra recommander le versement d'un montant de 1 197 409 \$ relatif aux travaux prévus, ce qui porte à 1 259 452 \$ le montant total des coûts autorisés provenant d'une partie de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.
- De Mme Martine Desjardins, présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois, une correspondance informant la Ville que le jury de la région a recommandé à leur organisme le projet soumis pour la Fête nationale du Québec et qu'une aide financière totale de 1 200 \$ a été accordée.
- De M. André G. Bernier, directeur à la direction du développement durable et de la voirie locale du ministère des Transports, une correspondance informant la Ville que suite à sa demande d'aide financière pour le projet d'élaboration de plans et devis du chemin de Saint-Edgar, ce projet a été jugé potentiellement admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 75 % des dépenses admissibles.
- De M. Patrick Boudreau, directeur du Service incendie, le rapport des sorties effectuées au mois de mai 2017.

153-06-17

#### **COMPTES À PAYER**

**Considérant que** le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général ou des directeurs de services et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier

et unanimement résolu :

**D'approuver** la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de trois cent vingt-deux mille neuf cent quarante-deux dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (322 942,97 \$);

**D'autoriser** le directeur général à procéder dans les limites de ces crédits.

**ADOPTÉE**

#### **DÉPÔT DU SUIVI BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2017**

Le directeur général dépose le rapport du suivi budgétaire au 31 mars 2017, et ce, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

154-06-17

#### **RÈGLEMENT 1019-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 965-14 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION DE TRANSITION AU MAIRE - ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif au traitement des élus municipaux modifiant le Règlement 965-14, portant le numéro 1019-16;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

À ce moment de la réunion, le maire demande le vote pour cette résolution :

Éric Dubé, maire :	En accord
Jacques Rivière, conseiller, siège no. 1 :	En accord
François Bujold, conseiller, siège no. 2 :	En accord
Jean-Pierre Querry, conseiller, siège no. 4 :	En accord
René Leblanc, conseiller, siège no. 5 :	En accord
Geneviève Braconnier, conseillère, siège no. 6 :	En accord

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement modifiant le Règlement 965-14 relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de transition au maire, lequel est identifié sous le numéro 1019-16.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1038-17 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 1 156 700 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 23 134 \$. REMBOURSABLE EN 5 ANS**

155-06-17

**ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif au paiement des frais d'émission du refinancement de 1 156 700 \$, portant le numéro 1038-17;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier

et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 1 156 700 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 23 134 \$, remboursable en 5 ans, lequel est identifié sous le numéro 1038-17.

**ADOPTÉE**

156-06-17

**DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1038-17 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 1 156 700 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 23 134 \$, remboursable en 5 ans.

**ADOPTÉE**

157-06-17

**DEMANDE D'APPUI - STRATÉGIE D'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES PERSONNES EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**Considérant** la demande d'appui déposée par le groupe de Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;

**Considérant que** leurs actions de valorisation de notre région dans les grands centres ont su attirer de nouveaux arrivants et, en conséquence, de nouveaux travailleurs;

**Considérant que** leur soutien à Place aux jeunes et aux services d'accueil des nouveaux arrivants a assuré à ces derniers une intégration durable dans leur communauté d'accueil;

**Considérant que** malheureusement depuis le 31 mars dernier, la majorité des actions de leur organisation a été suspendue faute de financement;

**Considérant que** les impacts de mise en veille de leurs services sont majeurs pour notre région;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'appuyer** le groupe de Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine dans leurs démarches afin que leurs actions puissent se poursuivre.

**ADOPTÉE**

158-06-17

**RENOUVELLEMENT DE BAIL - CONTRAT DE LOCATION AVEC PITNEY BOWES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le directeur général à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent au renouvellement du bail du contrat de location avec Pitney Bowes en ce qui a trait à la machine à timbres, et ce, pour une période de soixante (60) mois.

**ADOPTÉE**

159-06-17

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE NEW RICHMOND - AUTORISATION - PARADE POUR LA FOIRE 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le passage d'un défilé pour l'ouverture des activités de la Foire agricole 2017, instituée par la Société d'agriculture de New Richmond, entre l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et le Carrefour Baie-des-Chaleurs (avenue Terry Fox, rue des Vétérans et boulevard Perron Ouest), le 24 août 2017, entre 17 h 30 et 19 h 00.

**ADOPTÉE**

160-06-17

**LA TRAVERSÉE LE COURAGE D'AVANCER - AUTORISATION DE CIRCULATION**

**Considérant** l'activité « La traversée - Le courage d'avancer » organisée par la Fondation Adapte-Toit dans le but d'amasser des fonds qui serviront à offrir une meilleure autonomie et une liberté à de nombreuses personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière et à leur famille;

**Considérant que** le fondateur de l'organisme entreprendra pour se faire, la traversée Gaspé-Montréal en fauteuil roulant électrique en août et septembre 2017;

**Considérant qu'**une autorisation de circulation est requise pour cette activité afin d'obtenir un permis du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'autoriser** le passage de l'équipe de la Fondation Adapte-Toit sur les voies de circulation de la Ville de New Richmond dans le cadre de leur activité de « Traversée - Le courage d'avancer », et ce, au mois d'août 2017.

**D'inviter** les gens à se joindre à l'équipe afin de parcourir une distance avec le fondateur afin d'amasser des fonds pour la cause.

**ADOPTÉE**

#### **SERVICE AMBULANCIER DE LA BAIE**

161-06-17

#### **REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**De nommer** monsieur Jean Cormier, conseiller, à titre de représentant municipal au sein du conseil d'administration du Service ambulancier de la Baie, et ce, pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

**ADOPTÉE**

162-06-17

#### **DEMANDE D'APPUI - PARAMÉDICS DE LA GASPÉSIE**

**Considérant** la demande d'appui déposée par les paramédics de la Gaspésie concernant la problématique engendrée par la voie de contournement du pont de la rivière Cascapédia;

**Considérant que** ladite voie augmente considérablement les délais de transport des patients;

**Considérant que** ces délais seront possiblement augmentés en raison de la prochaine saison estivale;

**Considérant que** suite à des démarches entreprises, le gouvernement du Québec a annoncé l'ajout d'une ambulance supplémentaire basée dans le secteur de Cascapédia-St-Jules afin d'améliorer la couverture du territoire;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**Juge opportun d'appuyer** les démarches entreprises par les paramédics de la Gaspésie auprès des différents ministères concernés, et ce, afin de pallier à tous problèmes engendrés par la voie de contournement du pont de la rivière Cascapédia.

**ADOPTÉE**

163-06-17

**CONTRAT DE SERVICE PROMOTEK - AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Considérant** la présence de carrière et/ou de sablière sur le territoire de la Ville de New Richmond;

**Considérant que** tout exploitant desdites carrière et/ou sablière doit déposer une déclaration établissant la quantité de substance qui transite à partir de son site;

**Considérant que** la Ville souhaite vérifier l'exactitude des données inscrites à cesdites déclarations;

**Considérant que** la firme Promotek a déposé une offre pour la vente et l'installation de caméras de surveillance ainsi que la production de rapports pour le site situé sur le chemin Mercier et le site du Parc industriel;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat de service de la firme Promotek concernant les systèmes de caméras de surveillance pour les sites d'exploitation de carrière et/ou sablière situés sur le chemin Mercier et au Parc industriel.

**ADOPTÉE**

164-06-17

**DEMANDE D'APPUI - CPE POUCE-POUSSE - PROJET DE LIVRE DE RECETTES**

**Considérant** le projet du Centre de la petite enfance Pouce-pousse inc. concernant la réalisation d'un livre de recettes mettant en vedette les produits de la région;

**Considérant que** ce livre a pour mission de démontrer que cuisiner avec des produits locaux peut être simple et peu coûteux;

**Considérant que** les profits amassés lors de la vente dudit livre seront réinvestis dans l'achat de matériel favorisant de saines habitudes de vie pour les installations du Centre;

**Considérant** la confirmation de plusieurs partenaires financiers;

**Considérant que** suite à la demande d'aide financière déposée auprès de la MRC de Bonaventure dans ce projet, cette dernière sollicite l'appui de la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'appuyer** le Centre de la petite enfance Pouce-pousse inc. dans leur projet d'élaboration d'un livre de recettes mettant en vedette les produits de la région.

**ADOPTÉE**

**SERVICE DES LOISIRS**

**OFFRE D'ÉQUIPEMENTS DE RÉFRIGÉRATION - VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE - FONDS DE ROULEMENT**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

## **POINTE TAYLOR 2017**

165-06-17

### **PROJET D'EMBELLISSEMENT POINTE TAYLOR 2017 - FONDS DE ROULEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**D'autoriser** les dépenses suivantes pour le projet d'embellissement de la Pointe Taylor 2017, pour un montant maximum de quinze mille dollars (15 000 \$), pris à même le fonds de roulement :

- . Ajout de balançoire;
- . Plantation de végétaux (arbres);
- . Aménagement d'un parc à sable;
- . Rénovation des modules d'hébertisme.

**ADOPTÉE**

166-06-17

### **ÉTUDE D'AVANT-PROJET - POINTE-TAYLOR**

**Considérant que** la Ville souhaite obtenir des propositions de services professionnels en architecture pour une étude d'avant-projet concernant de nouveaux aménagements à la Pointe-Taylor;

**Considérant** les approches faites auprès de deux firmes;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par Pierre Bourdages architecte pour des services professionnels en architecture pour une étude d'avant-projet concernant de nouveaux aménagements à la Pointe-Taylor, et ce, au montant de six mille neuf cent cinquante-trois dollars (6 953 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE**

167-06-17

### **EMBAUCHE - ÉTUDIANTS - SERVICE DES LOISIRS**

**Considérant qu'**un avis a été publié dans le journal l'Informateur ainsi que sur le site web de la Ville, concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2017, et que la date de réception des formulaires de demande d'emploi a été fixée au 5 mai 2017;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche des étudiants suivants pour la période estivale 2017 :

Camp de jour : Nicolas Godbout Pitre (coordonnateur), Ophélie Dubord Talbot, Lydia Babin, Véronique Labrecque (animatrices) ainsi que Isadora Cyr et Haley Gallan (accompagnatrices pour des enfants avec des besoins particuliers).

Bureau d'accueil touristique : Jasmine Berthelot et Amy Barriault.

Pointe Taylor : Sarah Savage, Hugo Audet et Hubert Cyr.

Piscine : Maude Parisé, Jean-Christophe Boivin, Gabrielle Dubé-Nadeau et Laurie Poirier-Leblanc.

**ADOPTÉE**

168-06-17

**ESCALIER PLAGE HENDERSON - FONDS DE ROULEMENT**

**Considérant** l'état de désuétude de l'escalier menant à la plage Henderson;

**Considérant** l'offre reçue de Soudex inc. pour la fabrication, le retrait du vieil escalier et la pose du nouveau au montant de huit mille dollars (8 000 \$), taxes en sus;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE** : Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par Soudex inc. pour la fabrication d'un escalier menant à la plage Henderson, le retrait du vieil escalier ainsi que la pose du nouveau avec base de béton, au montant de huit mille dollars (8 000 \$), taxes en sus. Il est entendu que cette dépense sera prise à même le fonds de roulement.

**ADOPTÉE**

**URBANISME**

169-06-17

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 357. ROUTE 132 EST**

**Considérant qu'**une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 357, route 132 Est :

-Afin de rendre la propriété conforme aux articles suivants du Règlement de lotissement 882-10 :

Article 4.2 : Accepter un cercle de virage de 20 mètres au lieu des 30 mètres prescrits;

Article 4.3 : Accepter une largeur de rue à 9,14 mètres au lieu des 15 mètres prescrits;

Article 6.2.2 : Accepter une largeur de lot bénéficiant de droits acquis en zone agricole de 22 mètres au lieu des 30 mètres autorisés ainsi qu'une superficie de 2 380 mètres carrés au lieu des 2 500 mètres carrés prescrits.

**Considérant qu'**un avis public a été publié dans le journal l'Informateur, édition du 16 mai 2017;

**Considérant que** le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à son assemblée du 26 avril 2017;

**Considérant qu'**aucune personne ou organisme n'ont émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE** : Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**Que** la dérogation mineure requise pour le 357, route 132 Est, soit acceptée telle que demandée et que le directeur du Service de l'urbanisme soit autorisé à émettre tous les documents pertinents à cette demande.

**ADOPTÉE**

### **PROPRIÉTÉ DU 173, BOULEVARD PERRON OUEST**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

170-06-17

### **CONSTATS D'INFRACTION - SUPPORTS D'ENSEIGNE**

**Considérant qu'**un constat d'infraction a été émis pour les trois (3) propriétés suivantes, à l'effet que des supports d'enseigne sont non utilisés, contrevenant ainsi au Règlement de zonage 927-13:

- 122, boulevard Perron Est;
- 123, boulevard Perron Est;
- 142, boulevard Perron Est.

**Considérant qu'**un avis a été transmis auxdits propriétaires en date du 27 mars 2017, leur demandant de remplacer l'enseigne ou bien d'enlever la structure et le poteau, et ce, dans un délai de soixante (60) jours, sous peine de frais d'amendes;

**Considérant qu'**aucune mesure n'a été entreprise par les propriétaires pour régler les constats émis à ce jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier

et unanimement résolu :

**De donner** un dernier avis aux propriétaires du 122, boulevard Perron Est, du 123, boulevard Perron Est ainsi que du 142, boulevard Perron Est à l'effet que si l'infraction en cause n'est pas réglée en date du 12 juin 2017, 16 h, un constat d'infraction au montant de trois cents dollars (300 \$) sera transmis aux propriétaires ainsi jugés en infraction.

**ADOPTÉE**

### **TRAVAUX PUBLICS**

171-06-17

### **DEMANDE DE MENTORAT D'INGÉNIEUR JUNIOR - MUNICIPALITÉ DE MARIA**

**Considérant que** la Municipalité de Maria a déposé une demande à l'effet que monsieur Dominic Bujold, ingénieur de la Ville, effectue du mentorat auprès de leur ingénieur junior afin que ce dernier puisse obtenir son titre d'ingénieur dans un avenir rapproché;

**Considérant que** la Municipalité de Maria serait disposée à couvrir en responsabilité professionnelle et civile l'ingénieur de la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'accepter** que l'ingénieur de la Ville, monsieur Dominic Bujold, effectue une période de mentorat auprès de l'ingénieur junior de la Municipalité de Maria afin que ce dernier puisse être reconnu à titre d'ingénieur par l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il est entendu que la Municipalité de Maria défrayera tous les frais relatifs à l'assurance en responsabilité professionnelle et civile pour cedit mentorat.

**ADOPTÉE**

172-06-17

**APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE GRANULATS POUR ABRASIFS 2017**

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation effectué auprès de six (6) entreprises pour la fourniture et la livraison de granulats pour abrasifs;

**Considérant** la réception d'une (1) soumissions;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Les Entreprises G. Couture & Fils inc.	14 279,89 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc  
**APPUYÉ DE :** Madame Geneviève Braconnier  
et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée pour la fourniture et la livraison de granulats pour abrasifs par Les Entreprises G. Couture & Fils inc., au montant de quatorze mille deux cent soixante-dix-neuf dollars et quatre-vingt-neuf cents (14 279,89 \$), taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue.

**ADOPTÉE**

173-06-17

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) 2017-2018**

**Considérant** la réception d'un formulaire de demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2017-2018 et d'un montant disponible pour des travaux admissibles de quinze mille neuf cent quarante dollars (15 940 \$), provenant du député;

**Considérant que** le Conseil municipal doit porter son choix sur certaines voies de circulation afin de faire exécuter des travaux d'amélioration admissibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**De déposer** une demande d'aide financière auprès du député de Bonaventure, pour faire exécuter des travaux admissibles au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) sur les voies de circulation suivantes, et ce, pour un montant disponible de quinze mille neuf cent quarante dollars (15 940 \$) : l'avenue Bert-Dimock, la route à Tommy, le chemin Cyr et/ou le chemin Mercier.

**ADOPTÉE**

174-06-17

**AJOUT DE LUMINAIRES DE RUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière  
**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**D'autoriser** l'achat et la pose de luminaires de rue aux endroits suivants :

- . Près du 360, route Doddridge
- . Près du 122, route McLellan

**ADOPTÉE**

175-06-17

**EMBAUCHE ÉTUDIANT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Considérant qu'**un avis a été publié dans le journal l'Informateur ainsi que sur le site web de la Ville, concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2017;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche de Benjamin Lavallée-Bolduc et Louis Cyr, à titre d'étudiants pour la période estivale 2017, pour le Service des travaux publics.

**ADOPTÉE**

**SALLE DE SPECTACLES ET CULTURE**

176-06-17

**EMBAUCHE ÉTUDIANT - PÉRIODE ESTIVALE - PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES JARDINS SUR LA BAIE ET AIDE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES**

**Considérant qu'**un avis a été publié dans le journal l'Informateur ainsi que sur le site web de la Ville, concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2017;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche de M. Marc-Antoine Cyr à compter du 19 juin 2017, à titre de préposé à l'entretien des jardins sur la Baie et aide aux activités culturelles, et ce, pour la période estivale.

**ADOPTÉE**

177-06-17

**AUTORISATION DE REPRÉSENTATION AU SEIN DE RIDEAU**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jacques Rivière

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**De mandater** monsieur Dominic Gauthier, directeur de la Salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond (Ville de New Richmond) pour représenter la Ville au sein de RIDEAU (Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis) et lors des assemblées générales, l'autorisant ainsi à exercer un droit de vote.

**ADOPTÉE**

**SERVICE PRÉVENTION ET INCENDIE**

178-06-17

**EMBAUCHE ÉTUDIANT - PRÉPOSÉ AU RECENSEMENT - PRÉVENTION/INCENDIE**

**Considérant qu'**un avis a été publié dans le journal l'Informateur ainsi que sur le site web de la Ville concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2017;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

**De procéder** à l'embauche de Laurent Lebouthillier à compter du 26 juin 2017, à titre de préposé au recensement pour le Service de prévention et incendie, et ce, pour la période estivale 2017.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Un contribuable demande un suivi dans le dossier du pont du Rang 4, celui de la rivière Cascapédia ainsi que le pont H.A. Leblanc.

Un contribuable souligne que lors de situation d'inondation, il serait bien de prévoir une voie de circulation, telle la route Garant, qui soit considérée comme sortie d'urgence seulement.

Un citoyen demande un suivi à propos du dossier de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau. Il souligne également que la relocalisation des utilisateurs dans divers locaux de la Ville a été grandement appréciée.

Une contribuable demande des renseignements au sujet du nouveau bâtiment qui est installé à l'entrée du camping de la Pointe-Taylor.

Un citoyen demande si le trottoir endommagé situé en face de l'école le Bois-Vivant sera réparé bientôt.

Des remerciements sont offerts aux autorités de la Ville pour leur travail et leur aide envers les sinistrés lors de la période récente d'inondation. Une demande est faite également quant à la localisation du camion des pompiers lors de ces journées.

Dans le même dossier, on demande si des vérifications sont prévues en prévention plus haut sur la rivière en période printanière.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 57.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière